

FCP de droit français

RENDEMENT 2025

RAPPORT ANNUEL

au 29 décembre 2023

**Société de gestion : Twenty First Capital
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

Twenty First Capital - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 - Paris

Sommaire

Pages

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe (s)	38
Caractéristiques de l'OPC (suite)	39

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RENDEMENT 2025

Initiateur du PRIIP : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Parts C ISIN : FR0013081700

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

RENDEMENT 2025 est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 27.06.2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Le Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF du Produit : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion et indicateur de référence : L'objectif de gestion est d'obtenir via une gestion active une performance nette de frais annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Produit au 31 décembre 2025. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de Gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Indicateur de référence : Le Produit n'a pas d'indicateur de référence. En effet, la durée de vie moyenne du portefeuille obligataire du Produit est d'environ 8 ans à compter de la date de sa création. Cette durée moyenne diminue chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2025.

Caractéristiques essentielles du Produit : Le portefeuille sera principalement investi en obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques de pays de l'OCDE. Le Produit pourra investir jusqu'à 20% de l'actif en titres de pays hors OCDE (Asie hors Japon, Europe de l'est et Amérique latine). Un minimum de 51% des titres composant le portefeuille sera libellé en Euro. Le gérant investit en titres de créances sous forme (i) d'obligations classiques jusqu'à 100% de l'actif net, (ii) d'obligations callable ou puttable jusqu'à 100% de l'actif net, (iii) d'obligations convertibles, échangeables en actions, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, et (iv) des bons et droits de souscription dans la limite de 10% de l'actif net. L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante : - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs « à haut rendement » (dont la notation est inférieure à BBB selon les agences de notation internationalement reconnues et référencées par la Société de Gestion ou notation jugée équivalente selon sa propre analyse), - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés. La sensibilité totale du Produit aux taux d'intérêt doit rester comprise entre 0 et 8. A l'issue de la période de souscription, le Produit respectera les contraintes suivantes : (i) 3 % maximum par ligne pour tous les titres en portefeuille ; (ii) Un minimum de 40 lignes en portefeuille.

L'organisation de l'allocation repose sur une approche fondamentale, fondée sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques réglementaires).

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Produit pourra également être investi en parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou Produit d'investissement, ou en parts et actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de Produit d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Par FIA, il faut entendre les Produits d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L.214-24 du Code monétaire et financier.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Produit pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, crédit et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap ;

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion, sans recherche de surexposition.

Affectation du résultat : Capitalisation

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

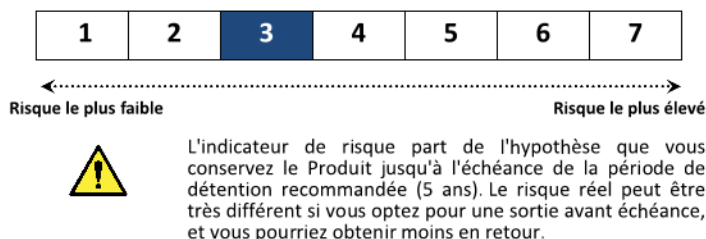
Dépositaire : CACEIS Bank

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Nous avons classé ce Produit dans la classe 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille est investie en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés ou publics. Il pourra s'agir de titres à caractère spéculatif (« High Yield »). En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou la défaillance de ceux-ci, la valeur des titres de créance et instruments du marché monétaire peut baisser.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 4 540	€ 4 510
	Rendement annuel moyen	-54,6%	-14,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 740	€ 8 060
	Rendement annuel moyen	-22,6%	-4,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9 820	€ 10 570
	Rendement annuel moyen	-1,8%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 760	€ 12 550
	Rendement annuel moyen	27,6%	4,6%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2014 et 07/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2012 et 12/2017.

Que se passe-t-il si Twenty First Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 530	€ 1 210
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	2,2%

Les tableaux indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories des coûts.

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,34% avant déduction des coûts et de 1,11% après cette déduction.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	€ 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	1,22% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 122
Coûts de transaction de portefeuille	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 15
Coûts accessoires		
Commission de performance	Non applicable	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande d'information et/ou de réclamation relative au Produit peut être adressée à la Société de gestion Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France ou à l'adresse internet suivante : contact@twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 6 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus

Aucun changement significatif n'est intervenu au cours de la période.

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion

Le High Yield commence bien l'année, à l'image de tous les actifs risqués et bien aidé par la détente des taux souverains grâce aux discours des trois grandes banques centrales qui laissent entrevoir une fin de cycle de hausse de taux. Le Bund baisse de 28bp sur le mois contre 37bp pour son homologue outre atlantique qui clôture à 3,51%. Les spreads se resserrent de près de 60 bps sur le mois.

Le fonds progresse de 0,53% en février. La faible duration du fonds lui a permis de surperformer le High Yield alors que les taux sont revenus sur leurs plus hauts de début janvier. Le Bund clôture ainsi le mois à 2,65%, un niveau plus vu depuis 2011.

Le fonds baisse de 0,12% en mars, principalement à cause de la sous-performance des obligations Casino suite à la publication de résultats décevants. Les taux baissent assez significativement, le Bund clôture le mois sous les 2,30% et l'OAT sous les 2,80%. Les craintes d'une crise bancaire restent faibles malgré la faillite de plusieurs banques américaines.

Le fonds progresse de 0,22% en avril. Le Bund clôture le mois à l'équilibre après avoir touché les 2,50% et le rendement de l'OAT augmente de 9bps à 2,88%. Les spreads restent à leurs niveaux de fin mars.

La hausse se poursuit en mai et le fonds progresse de 1,05% sur le mois malgré des taux souverains et des spreads relativement stables. Les craintes d'une récession qui arrive pèsent lourdement sur les marchés action.

Pas de grosse variation en juin malgré la légère remontée des taux souverains. Les actifs risqués rebondissent globalement grâce à une baisse de l'inflation et l'espoir d'un plan de relance en Chine.

Le fonds termine le mois de juillet en hausse de 0,59%. Les taux souverains remontent sur la période et le Bund frôle les 2,5%. Les spreads en revanchent se resserrent et sont au plus bas de l'année.

Le fonds progresse de 0,58% en août malgré un écartement des spreads de 16bps.

Nouvelle hausse de 0,28% en septembre malgré un rebond significatif des taux souverains et un écartement des spreads de plus de 30bps. Les taux remontent après que la FED laisse entendre que les taux resteront élevés plus longtemps que ce que prévoit le marché.

Léger retracement de 0,26% du fonds en octobre après 6 mois de hausse. Les taux restent stables mais les spreads continuent de s'écarter. Le High Yield continue d'être résilient alors que les marchés actions baissent significativement sur le mois.

Le fonds progresse de 2,11% sur le mois de novembre, porté par le double effet d'une forte baisse des taux et d'un repli significatif des spreads. Le rendement de OAT se repli de 40 bps en novembre et clôture proche des 3%. L'iTraxx Crossover était à 450 fin octobre et termine sous les 375 un mois plus tard.

Le fonds progresse de 1,30% en décembre, toujours porté par la baisse des taux et un repli des spreads. La performance depuis le début de l'année est de 9,28%.

Les performances du fond au 29/12/2023 sont de :

- + 9.28 % pour la part C
- + 9.29 % pour la part D

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OFI RS MONETAIRE IC	1 962 689,91	1 966 443,50
MOTION FINCO SARL 7.0% 15-05-25		610 500,00
IM GROUP SAS 6.625% 01-03-25		609 936,00
AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.5% 15-05-25		600 000,00
VIRIDIAN GRP FINANCECO PLC 4.0% 15-09-25		600 000,00
PAPREC 4.0% 31-03-25		600 000,00
FIRE BC SPA E3R+4.75% 30-09-24		600 000,00
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	588 500,00	
ACSSM I 3/8 06/17/25	569 646,58	
ILIAD 2.375% 17-06-26	564 382,19	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE CONTROLE DE NOS PRESTATAIRES D'EXECUTION D'ORDRES

En application de l'article L.533-18 du Code Monétaire et Financier et des articles 314-75 et 314-75-I du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers (actions, ETF, instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé tels que les options et futures), les intermédiaires dont la politique d'exécution doit permettre à TWENTY FIRST CAPITAL de respecter son obligation de meilleure sélection des intermédiaires de marchés (obligation dite de « Best Selection »).

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.twentyfirstcapital.com.

La société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés afin de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte des OPC sous gestion et comptes gérés sous mandats et de permettre in fine la meilleure exécution possible. Pour cela, une évaluation multicritère est réalisée périodiquement (a minima semestriellement). Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaire ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties bancaires ») ;
- le cas échéant, la tarification appliquée ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Les intermédiaires choisis pour exécuter les ordres sur les marchés le seront en fonction de la qualité de la recherche fournie, aussi bien sur l'analyse macro-économique que sur les titres. En outre, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité et de la fiabilité d'exécution des ordres et des règlements-livraisons.

Cette sélection sera examinée tous les 6 mois.

Pour plus d'information consulter la politique de « best selection » disponible sur le site internet de TWENTY FIRST CAPITAL.

POLITIQUE DE VOTE

Conformément à la réglementation applicable (articles 314-100 à 314-104 et 319-21 à 319-25 du Règlement Général de l'AMF), la société de gestion TWENTY FIRST CAPITAL présente, au sein de sa politique d'exercice des droits de vote, la politique qu'elle entend exercer pour l'utilisation des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère, dans le respect de l'intérêt des porteurs de parts ou d'actions.

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.twentyfirstcapital.com.

En particulier, les principes fondamentaux retenus pour l'exercice des droits de vote sont les suivants :

« Selon la nature des résolutions et selon l'importance de la position détenue par l'OPC, les gérants décideront d'exercer ou de ne pas exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille.

La préservation des intérêts des actionnaires de l'émetteur concerné, et par conséquent, celui des porteurs de parts ou d'actions de l'OPC considéré, sera la principale motivation pour l'exercice des droits de vote.

En particulier, en-dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, TWENTY FIRST CAPITAL considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'Assemblée Générale concernée (i) ne donne pas un poids suffisant pour défendre efficacement l'intérêt de l'OPC considéré et (ii) engendre des coûts trop importants par rapport à l'intérêt pour ce dernier. Dans cette situation, la Société de Gestion n'exercera pas ses droits de vote.

Par ailleurs, aucun vote n'est obligatoire pour les sociétés de droit étranger en-dessous d'un seuil de 5% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, compte tenu de la complexité et du coût engendré ».

CRITERES ESG (CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE)

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans les politiques d'investissement des OPC et mandats gérés par la société de gestion sont disponibles sur le site internet.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le fonds ne prend pas en compte simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance : la gestion mise en œuvre n'est donc pas dictée ni restreinte par ces principes.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie », les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, TWENTY FIRST CAPITAL a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

Eléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Directoire en concertation avec le Conseil de Surveillance de TWENTY FIRST CAPITAL, et plus spécifiquement le Comité de Rémunération.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (*exemples* : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Eléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

- **effectif total sur l'année 2023** : 19, dont 13 preneurs de risque,

- **rémunération totale versée au titre de l'année 2023** : 1 440 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 1 102 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 338 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération :
 - 1 385 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 55 milliers d'euros de rémunération variable.

AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations sur l'OPCVM, les prospectus, dernier rapport annuel, document d'information semestriel sont disponibles en français, auprès de :

TWENTY FIRST CAPITAL
39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

RENDEMENT 2025
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
TWENTY FIRST CAPITAL
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement RENDEMENT 2025 relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

2024.06.18 16:44:33 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.06.18 16:47:49 +0200



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/12/2023 en EUR

ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 347 881,52	31 676 603,90
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	28 347 881,52	31 676 603,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	28 347 881,52	31 676 603,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	9 687,50	9 687,50
Opérations de change à terme de devises		
Autres	9 687,50	9 687,50
COMPTES FINANCIERS	1 974 994,74	271 775,85
Liquidités	1 974 994,74	271 775,85
TOTAL DE L'ACTIF	30 332 563,76	31 958 067,25

PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	29 635 450,01	30 646 050,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	47,37	31,22
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-558 917,73	-86 657,96
Résultat de l'exercice (a,b)	1 221 495,09	1 366 682,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	30 298 074,74	31 926 106,58
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	34 489,02	31 960,67
Opérations de change à terme de devises		
Autres	34 489,02	31 960,67
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	30 332 563,76	31 958 067,25

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 837,88	2 504,96
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 685 354,13	1 884 881,32
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 700 192,01	1 887 386,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		8 573,59
Autres charges financières		
TOTAL (2)		8 573,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 700 192,01	1 878 812,69
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	375 255,55	413 615,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	1 324 936,46	1 465 197,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-103 441,37	-98 514,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 221 495,09	1 366 682,33

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées au prix de vente (bid) depuis le 3 octobre 2022, date de la fin de la période de commercialisation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013081726 - Part RENDEMENT 2025 Part D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0013081700 - Part RENDEMENT 2025 Part C : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RENDEMENT 2025 C	Capitalisation	Capitalisation
Part RENDEMENT 2025 D	Distribution	Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	31 926 106,58	38 237 959,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)		39 919,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 336 592,43	-3 964 754,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 957,16	29 108,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-630 623,30	-122 485,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change	-0,01	0,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 061 058,38	-3 691 389,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 421 138,48	-3 482 196,86
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 482 196,86	-209 192,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-59 768,10	-67 447,80
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 324 936,46	1 465 197,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	30 298 074,74	31 926 106,58

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 731 625,28	91,53
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	616 256,24	2,03
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	28 347 881,52	93,56
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	27 731 625,28	91,53			616 256,24	2,03		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 974 994,74	6,52
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 034 625,14	3,41	753 090,50	2,49	26 560 165,88	87,66				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 974 994,74	6,52								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers		0,37						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	9 687,50
TOTAL DES CRÉANCES		9 687,50
DETTES		
	Rachats à payer	5 574,18
	Frais de gestion fixe	28 914,84
TOTAL DES DETTES		34 489,02
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 801,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RENDEMENT 2025 C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-34 604,8572	-4 028 687,06
Solde net des souscriptions/rachats	-34 604,8572	-4 028 687,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	240 150,0413	
Part RENDEMENT 2025 D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-3 749,0000	-307 905,37
Solde net des souscriptions/rachats	-3 749,0000	-307 905,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 946,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RENDEMENT 2025 C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RENDEMENT 2025 D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part RENDEMENT 2025 C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	360 917,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RENDEMENT 2025 D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 337,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	47,37	31,22
Résultat	I 221 495,09	I 366 682,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	I 221 542,46	I 366 713,55

	29/12/2023	30/12/2022
Part RENDEMENT 2025 C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	I 175 781,73	I 306 884,37
Total	I 175 781,73	I 306 884,37

	29/12/2023	30/12/2022
Part RENDEMENT 2025 D		
Affectation		
Distribution	45 699,38	59 768,10
Report à nouveau de l'exercice	61,35	61,08
Capitalisation		
Total	45 760,73	59 829,18
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	12 946,0000	16 695,0000
Distribution unitaire	3,53	3,58
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-558 917,73	-86 657,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-558 917,73	-86 657,96

	29/12/2023	30/12/2022
Part RENDEMENT 2025 C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-538 052,12	-82 895,07
Total	-538 052,12	-82 895,07

	29/12/2023	30/12/2022
Part RENDEMENT 2025 D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-20 865,61	-3 762,89
Total	-20 865,61	-3 762,89

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	34 656 406,90	40 847 580,44	38 237 959,79	31 926 106,58	30 298 074,74
Part RENDEMENT 2025 C en EUR					
Actif net	33 151 589,02	39 512 290,13	36 691 205,20	30 540 631,12	29 173 025,17
Nombre de titres	293 268,0126	342 298,2961	309 479,8436	274 754,8985	240 150,0413
Valeur liquidative unitaire	113,04	115,43	118,55	111,15	121,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,87	-2,79	-0,21	-0,30	-2,24
Capitalisation unitaire sur résultat	4,64	4,68	5,12	4,75	4,89
Part RENDEMENT 2025 D en EUR					
Actif net	1 504 817,88	1 335 290,31	1 546 754,59	1 385 475,46	1 125 049,57
Nombre de titres	15 554,0000	14 195,0000	16 695,0000	16 695,0000	12 946,0000
Valeur liquidative unitaire	96,74	94,06	92,64	82,98	86,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,18	-2,28	-0,16	-0,22	-1,61
Distribution unitaire sur résultat	4,00	3,86	4,04	3,58	3,53
Crédit d'impôt unitaire					

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADLER REAL ESTATE AG 3.0% 27-04-26	EUR	300 000	233 116,13	0,77
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	450 000	449 859,00	1,49
NIDDA BONDCO GMBH 5.0% 30-09-25	EUR	600 000	600 436,00	1,98
STANDARD PROFIL AUTOMOTIVE 6.25% 30-04-26	EUR	500 000	392 423,75	1,29
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 2.0% 15-07-25	EUR	500 000	492 316,67	1,62
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	600 000	386 499,58	1,28
TOTAL ALLEMAGNE			2 554 651,13	8,43
ESPAGNE				
ACSSM I 3/8 06/17/25	EUR	600 000	582 590,20	1,92
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	600 000	591 424,50	1,95
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	500 000	491 130,56	1,62
GRUPO ANTOLIN IRAU 3.375% 30-04-26	EUR	600 000	530 487,75	1,75
TASTY BONDCO I SAU 6.25% 15-05-26	EUR	300 000	155 825,00	0,52
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	600 000	581 098,00	1,92
TOTAL ESPAGNE			2 932 556,01	9,68
ETATS-UNIS				
CHEMOURS COMPANY 4.0% 15-05-26	EUR	500 000	494 236,67	1,63
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	600 000	603 985,00	1,99
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875% 15-10-25	EUR	500 000	502 711,25	1,66
KRONOS INTERNATIONAL INC 3.75% 15-09-25	EUR	600 000	579 900,00	1,91
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26 - REGS	EUR	600 000	598 580,00	1,98
SUPERIOR INDUSTRIES INTL 6.0% 15-06-25	EUR	500 000	460 040,00	1,52
TOTAL ETATS-UNIS			3 239 452,92	10,69
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	600 000	592 979,92	1,96
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	300 000	297 402,66	0,99
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	500 000	499 042,22	1,64
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	300 000	305 225,33	1,01
CASINO GUICHARD PERRACHON 3.58% 07-02-25	EUR	500 000	19 823,56	0,06
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	600 000	603 973,81	2,00
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	500 000	521 888,92	1,72
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	500 000	490 066,25	1,61
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	600 000	570 933,75	1,88
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	600 000	606 243,17	2,01
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	600 000	580 630,89	1,92
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	500 000	367 131,25	1,21
LOXAM 6.0% 15-04-25	EUR	600 000	302 250,45	1,00
NOVAFIVES 5.0% 15-06-25	EUR	500 000	491 790,00	1,62
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	500 000	514 931,67	1,70
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	500 000	421 476,67	1,39
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	600 000	588 828,38	1,94
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	500 000	515 542,50	1,70
TOTAL FRANCE			8 290 161,40	27,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	600 000	585 580,00	1,93
TOTAL IRLANDE			585 580,00	1,93
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	500 000	496 168,74	1,64
TOTAL ISLE OF MAN			496 168,74	1,64
ITALIE				
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	600 000	613 148,47	2,02
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	500 000	461 040,56	1,52
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	500 000	501 018,37	1,66
TOTAL ITALIE			1 575 207,40	5,20
JERSEY				
WALNUT BID E3R+4.25% 04-05-26	EUR	400 000	117 435,21	0,39
TOTAL JERSEY			117 435,21	0,39
LUXEMBOURG				
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	500 000	404 357,50	1,34
LSF9 BALTA ISSUER 7.75% 31-12-24	EUR	567 000	523 142,09	1,73
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	600 000	608 281,50	2,01
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	300 000	294 851,00	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			1 830 632,09	6,05
PAYS-BAS				
COMPACT BIDCO BV 5.75% 01-05-26	EUR	400 000	191 061,11	0,63
CONSTELLIUM SE 4.25% 15-02-26	EUR	600 000	605 239,00	2,00
DUFREY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	500 000	494 058,33	1,63
KONGSBERG ACTUATION SYSTEMS BV 5.0% 15-07-25	EUR	600 000	436 805,82	1,44
QPARK HOLDING I BV E3R+2.0% 01-03-26	EUR	500 000	498 821,03	1,64
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15-05-26	EUR	600 000	539 332,00	1,78
UNITED GROUP BV 3.125% 15-02-26	EUR	500 000	484 414,58	1,60
TOTAL PAYS-BAS			3 249 731,87	10,72
ROYAUME-UNI				
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15-01-26	EUR	600 000	586 480,00	1,93
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	600 000	595 596,00	1,97
JAGUAR LAND ROVER 4.5% 15-01-26	EUR	600 000	612 366,00	2,03
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	600 000	619 374,42	2,04
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	300 000	311 318,52	1,03
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	500 000	492 137,64	1,62
TOTAL ROYAUME-UNI			3 217 272,58	10,62
SUEDE				
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	500 000	259 032,17	0,85
TOTAL SUEDE			259 032,17	0,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 347 881,52	93,56
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			28 347 881,52	93,56
Créances			9 687,50	0,04
Dettes			-34 489,02	-0,12
Comptes financiers			1 974 994,74	6,52
Actif net			30 298 074,74	100,00
Part RENDEMENT 2025 D	EUR	12 946,0000	86,90	
Part RENDEMENT 2025 C	EUR	240 150,0413	121,47	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part RENDEMENT 2025 D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL				

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RENDEMENT 2025

Initiateur du PRIIP : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Parts D ISIN : FR0013081726

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

RENDEMENT 2025 est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 27.06.2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Le Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF du Produit : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion et indicateur de référence : L'objectif de gestion est d'obtenir via une gestion active une performance nette de frais annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Produit au 31 décembre 2025. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de Gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Indicateur de référence : Le Produit n'a pas d'indicateur de référence. En effet, la durée de vie moyenne du portefeuille obligataire du Produit est d'environ 8 ans à compter de la date de sa création. Cette durée moyenne diminue chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2025.

Caractéristiques essentielles du Produit : Le portefeuille sera principalement investi en obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques de pays de l'OCDE. Le Produit pourra investir jusqu'à 20% de l'actif en titres de pays hors OCDE (Asie hors Japon, Europe de l'est et Amérique latine). Un minimum de 51% des titres composant le portefeuille sera libellé en Euro. Le gérant investit en titres de créances sous forme (i) d'obligations classiques jusqu'à 100% de l'actif net, (ii) d'obligations callable ou puttable jusqu'à 100% de l'actif net, (iii) d'obligations convertibles, échangeables en actions, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, et (iv) des bons et droits de souscription dans la limite de 10% de l'actif net. L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante : - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs « à haut rendement » (dont la notation est inférieure à BBB selon les agences de notation internationalement reconnues et référencées par la Société de Gestion ou notation jugée équivalente selon sa propre analyse), - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés. La sensibilité totale du Produit aux taux d'intérêt doit rester comprise entre 0 et 8. A l'issue de la période de souscription, le Produit respectera les contraintes suivantes : (i) 3 % maximum par ligne pour tous les titres en portefeuille ; (ii) Un minimum de 40 lignes en portefeuille.

L'organisation de l'allocation repose sur une approche fondamentale, fondée sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques réglementaires).

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Produit pourra également être investi en parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou Produit d'investissement, ou en parts et actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de Produit d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Par FIA, il faut entendre les Produits d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L.214-24 du Code monétaire et financier.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Produit pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, crédit et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap ;

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion, sans recherche de surexposition.

Affectation du résultat : Distribution

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

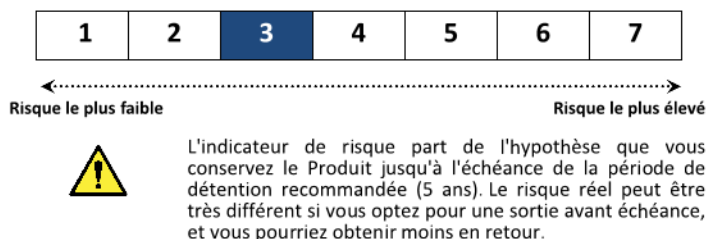
Dépôtairaire : CACEIS Bank

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Nous avons classé ce Produit dans la classe 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille est investie en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés ou publics. Il pourra s'agir de titres à caractère spéculatif (« High Yield »). En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou la défaillance de ceux-ci, la valeur des titres de créance et instruments du marché monétaire peut baisser.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 4 540	€ 4 520
	Rendement annuel moyen	-54,6%	-14,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 790	€ 8 590
	Rendement annuel moyen	-22,1%	-3,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9 850	€ 10 770
	Rendement annuel moyen	-1,5%	1,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 760	€ 12 830
	Rendement annuel moyen	27,6%	5,1%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2016 et 09/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2012 et 12/2017.

Que se passe-t-il si Twenty First Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 530	€ 1 240
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	2,2%

Les tableaux indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories des coûts.

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,72% avant déduction des coûts et de 1,49% après cette déduction.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	€ 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	1,22% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 122
Coûts de transaction de portefeuille	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 15
Coûts accessoires		
Commission de performance	Non applicable	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande d'information et/ou de réclamation relative au Produit peut être adressée à la Société de gestion Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France ou à l'adresse internet suivante : contact@twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 6 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.